

Annales

Histoire, Sciences Sociales

n° 1

janvier-mars 2015

Sommaire

Lire *Le capital* de Thomas Piketty

JEAN-YVES GRENIER

Dynamique du capitalisme et inégalités

PETER H. LINDERT

Faire fructifier *Le capital au XX^e siècle*

ÉRIC MONNET

Monnaie et capital. Contributions du *Capital au XX^e siècle* à l'histoire et à la théorie monétaires

NICOLAS DELALANDE

Vers une histoire politique du capital ?

ALEXIS SPIRE

Capital, reproduction sociale et fabrique des inégalités

LAURENT THÉVENOT

Vous avez dit « capital » ?

Extension de la notion et mise en question d'inégalités et de pouvoirs de domination

GIACOMO TODESCHINI

Servitude et travail à la fin du Moyen Âge. La dévalorisation des salariés et les pauvres « peu méritants »

KATIA BÉGUIN

Du présent au passé : les dynamiques historiques de la richesse à l'époque moderne

ALESSANDRO STANZIANI

Les échelles des inégalités : nation, région, empire

NICOLAS BARREYRE

Thomas Piketty en Amérique

THOMAS PIKETTY

Vers une économie politique et historique. Réflexions sur le capital au XXI^e siècle

Recherche historique et enseignement secondaire

Économie et société (comptes rendus)

Rédaction

190-198 avenue de France • 75244 Paris cedex 13 • Tél. : 01 49 54 24 67 • annales@ehess.fr

Abonnement

Armand Colin abonnements • 5 rue Laromiguière • 75240 Paris Cedex 05 • infos@armand-colin.fr

Vente au numéro

Prix d'un numéro simple : 20€ • <http://annales.ehess.fr>

Vente en librairie et en ligne : Dif'Pop diffusion • Tél. : 33 (0)1 43 62 08 07 • www.difpop.com

Vente sur place et par correspondance : Éditions de l'EHESS • 131 boulevard Saint-Michel • 75005 Paris • Tél. : 33 (0)1 53 10 53 56 • Fax : 33 (0)1 44 07 08 89 • editions-vente@ehess.fr

Vers une économie politique et historique

Réflexions sur le capital au XXI^e siècle

Thomas Piketty

J'aimerais voir dans *Le capital au XXI^e siècle* un livre de sciences sociales, davantage qu'un livre d'économie ou d'histoire. Il me semble que nous perdons trop de temps en sciences sociales autour de petites querelles de frontières et de postures méthodologiques souvent un peu stériles, et que ces oppositions entre disciplines peuvent et doivent être dépassées. Je ne pouvais espérer de plus bel hommage à ma démarche que cet ensemble de textes provenant de spécialistes issus d'horizons très différents, et dont j'admire profondément les travaux¹. Il m'est impossible dans le cadre de ce court article de répondre à tous les points soulevés et de rendre justice à la richesse de ces textes. Après un retour rapide sur mes principales propositions, je voudrais simplement tenter de préciser un petit nombre de questions et de clarifier certains éléments sans doute insuffisamment mis en valeur dans le livre, en mettant particulièrement en évidence la perspective d'une histoire multi-dimensionnelle du capital et des relations de pouvoir.

Le capital et les sciences sociales

Je voudrais tout d'abord résumer brièvement ce que j'ai essayé de faire dans ce travail, et la façon dont il s'inscrit dans l'histoire des sciences sociales, à l'intersection de plusieurs traditions de recherches et écoles de pensée. Il s'agit avant

1 - Je suis extrêmement reconnaissant aux *Annales* d'avoir rassemblé ces textes, et à leurs auteurs de l'attention et du temps qu'ils ont bien voulu consacrer à mon travail.

tout d'un livre sur l'histoire du capital, de la répartition des richesses et des conflits suscités par cette inégale répartition. Mon principal objectif a été de rassembler, grâce au travail combiné d'une trentaine de chercheurs (notamment Anthony Atkinson, Emmanuel Saez, Gilles Postel-Vinay, Jean-Laurent Rosenthal, Facundo Alvaredo et Gabriel Zucman), des sources historiques portant sur l'évolution des patrimoines et des revenus dans plus de vingt pays depuis le XVIII^e siècle. La première ambition de ce livre est de présenter ces matériaux historiques de façon cohérente. Je pars des sources et je propose une analyse des processus économiques, sociaux, politiques et culturels permettant de rendre compte des évolutions observées dans les différents pays depuis la révolution industrielle. Ce faisant, je tente de replacer la question de la répartition et des inégalités entre classes sociales au centre de la réflexion économique, sociale et politique.

L'économie politique du XIX^e siècle, en particulier sous les plumes de Thomas Malthus, David Ricardo et Karl Marx, plaçait déjà la question de la répartition au cœur de l'analyse. Ces auteurs étaient souvent motivés par des évolutions sociales profondes qu'ils percevaient autour d'eux. Malthus était marqué par les récits d'Arthur Young sur la misère des campagnes françaises sous l'Ancien Régime et craignait par-dessus tout que la surpopulation vienne semer un peu partout misère et chaos révolutionnaire. Ricardo partait d'intuitions pertinentes sur le prix de la terre ou les effets de la dette publique accumulée par le Royaume-Uni à la suite des guerres napoléoniennes. Marx percevait avec justesse les déséquilibres profonds entre l'évolution des profits et des salaires dans le capitalisme industriel en plein essor au cours des deux premiers tiers du XIX^e siècle. Même s'ils ne disposaient pas de sources historiques systématiques pour étudier ces évolutions, ces auteurs ont au moins eu le mérite de poser les bonnes questions. Au cours du XX^e siècle, les économistes ont trop souvent cherché à s'extraire des autres sciences sociales (tentation illusoire s'il en est) et à négliger les soubassements sociaux et politiques de l'économie. Certains auteurs, en particulier Simon Kuznets et A. Atkinson, se sont toutefois engagés dans un travail patient de collecte de données historiques sur la répartition des revenus et des patrimoines. Mes recherches se situent dans le prolongement direct de ces travaux et ont consisté, dans une large mesure, à étendre ce travail de collecte de données historiques à une échelle géographique et temporelle plus large (extension qui a été grandement facilitée par les technologies de l'information qui ont rendu disponibles des données inaccessibles aux générations précédentes de chercheurs)².

Je tente également de renouer dans mon travail avec une tradition autrefois très présente au sein de l'histoire économique et sociale, en particulier dans le cadre de l'école historique et sociologique de langue française entre les années

2 - Voir en particulier les deux ouvrages fondateurs suivants : Simon KUZNETS, *Shares of Upper Income Groups in Income and Savings*, New York, National Bureau of Economic Research, 1953 ; Anthony ATKINSON et Alan HARRISON, *Distribution of Personal Wealth in Britain*, Cambridge, Cambridge University Press, 1978. Les différentes étapes de la construction des données rassemblées dans mon livre sont résumées dans Thomas PIKETTY, *Le capital au XXI^e siècle*, Paris, Éd. du Seuil, 2013, p. 39-46.

1930 et 1970, avec de nombreux travaux consacrés à l'histoire des prix, des salaires, des revenus et des fortunes aux XVIII^e et XIX^e siècles. Je pense notamment aux ouvrages majeurs de François Simiand, Ernest Labrousse et Adeline Daumard³. Malheureusement, cette histoire parfois qualifiée de « sérielle » est morte avant même d'avoir atteint le XX^e siècle, en grande partie, me semble-t-il, pour de mauvaises raisons⁴. Ma démarche s'inspire aussi des travaux sociologiques menés sur les inégalités de capital culturel et les disparités salariales, notamment par Pierre Bourdieu et Christian Baudelot, dans des registres différents mais, je crois, complémentaires⁵.

J'essaie par ailleurs de montrer dans ce livre qu'il est possible, et en réalité indispensable, d'étudier dans le même temps l'évolution des représentations collectives de l'inégalité sociale et de l'argent dans les débats publics et les conflits politiques, ainsi que dans la littérature ou le cinéma. Je suis convaincu que cette analyse des systèmes de représentations et de croyances au sujet de la répartition des revenus et des patrimoines, si incomplète et préliminaire soit-elle dans le cadre de cet ouvrage, constitue une dimension essentielle pour comprendre la dynamique des inégalités. L'argent et son inégale répartition constituent l'objet social total par excellence, et ne peuvent être étudiés d'une façon exclusivement économique. En ce sens, mon travail se rapproche et se nourrit de multiples travaux consacrés aux perceptions de l'égalité et de l'inégalité qui ont été menés en sociologie politique et en histoire des idées⁶.

De fait, la principale conclusion de ce travail est qu'il « faut se méfier de tout déterminisme économique en cette matière : l'histoire de la répartition des richesses est toujours une histoire profondément politique et ne saurait se résumer à des mécanismes purement économiques. [...] L'histoire des inégalités dépend des représentations que se font les acteurs économiques, politiques, sociaux, de

3 - Voir en particulier François SIMIAND, *Le salaire, l'évolution sociale et la monnaie. Essai de théorie expérimentale du salaire, introduction et étude globale*, Paris, Alcan, 1932 ; Ernest LABROUSSE, *Esquisse du mouvement des prix et des revenus en France au XVIII^e siècle*, Paris, Dalloz, 1933 ; Jean BOUVIER, François FURET et Marcel GILLET, *Le mouvement du profit en France au XIX^e siècle. Matériaux et études*, Paris/La Haye, Mouton, 1965 ; Adeline DAUMARD (dir.), *Les fortunes françaises au XIX^e siècle. Enquête sur la répartition et la composition des capitaux privés à Paris, Lyon, Lille, Bordeaux et Toulouse d'après l'enregistrement des déclarations de successions*, Paris/La Haye, Mouton, 1973.

4 - Voir T. PIKETTY, *Le capital...*, *op. cit.*, p. 948-950.

5 - Voir en particulier Pierre BOURDIEU et Jean-Claude PASSERON, *Les héritiers. Les étudiants et la culture*, Paris, Éd. de Minuit, 1964 ; *Id.*, *La reproduction. Éléments pour une théorie du système d'enseignement*, Paris, Éd. de Minuit, 1970 ; Christian BAUDELLOT et Anne LEBEAUPIN, « Les salaires de 1950 à 1975 dans l'industrie, le commerce et les services », Paris, INSEE, 1979.

6 - Voir par exemple, dans des registres très différents, Michèle LAMONT, *Money, Morals and Manners: The Culture of the French and American Upper-Middle Class*, Chicago, University of Chicago Press, 1992 ; Jens BECKERT, *Inherited Wealth*, trad. par T. Dunlap, Princeton, Princeton University Press, [2004] 2008 ; Pierre ROSANVALLON, *La société des égaux*, Paris, Éd. du Seuil, 2011 ; Jules NAUDET, *Entrer dans l'élite. Parcours de réussite en France, aux États-Unis et en Inde*, Paris, PUF, 2012.

ce qui est juste et de ce qui ne l'est pas, des rapports de force entre ces acteurs, et des choix collectifs qui en découlent ; elle est ce qu'en font tous les acteurs concernés⁷. »

Le rôle central du politique et des transformations des représentations de l'économie est particulièrement évident lorsque l'on étudie l'évolution de la répartition des revenus et des patrimoines au cours du XX^e siècle. La réduction des inégalités observée dans les pays occidentaux entre les années 1900-1910 et 1950-1960 s'explique dans une large mesure par les guerres et les révolutions qui ont marqué cette période, et par le nouveau compromis social et institutionnel qui a émergé à la suite de ces chocs. De même, la remontée des inégalités observée depuis les années 1970-1980 doit beaucoup aux retournements politiques et institutionnels des dernières décennies, notamment en matière fiscale et financière. Je tente également de montrer que les systèmes de croyances au sujet de la répartition des revenus et des patrimoines comme du fonctionnement de l'économie et de la société jouent un rôle central si l'on souhaite comprendre la structure de l'inégalité aux XVIII^e et XIX^e siècles, et de fait au sein de toute société. Chaque pays a sa propre histoire intime avec l'inégalité, et j'essaie par exemple de montrer que les identités nationales et les représentations que chaque pays a de sa propre trajectoire économique et historique jouent un rôle important dans cette interaction complexe entre la dynamique des inégalités et l'évolution des perceptions et des institutions⁸.

Il en résulte une grande variété de formes politiques et institutionnelles, qui ne sont souvent qu'effleurées dans le cadre de ce livre, mais qui jouent un rôle fondamental dans la dynamique des inégalités et gagneraient à être étudiées davantage, à la fois dans leur genèse intellectuelle et politique et leur mise en place pratique. J'insiste notamment sur le rôle des institutions éducatives et la façon dont elles peuvent parfois réduire ou au contraire amplifier les inégalités⁹, ainsi que sur celui des institutions fiscales, et en particulier la difficile et fragile émergence de l'impôt progressif sur les revenus, les successions et les patrimoines¹⁰. Un grand nombre d'autres institutions publiques et politiques sociales jouent également un rôle important : développement de l'État social au sens large¹¹ ; régimes monétaires, banques centrales et inflation ; législation du travail, salaire minimum et négociations collectives ; nationalisations, expropriations et privatisations ; esclavage et travail forcé ; gouvernance d'entreprise et droits des salariés ; réglementation des loyers et autres contrôles de prix et de taux d'intérêt usuraires ; dérégulation financière et flux de capitaux ; politiques commerciales et migratoires ; règles successorales et régimes patrimoniaux ; politiques démographiques et familiales ; et ainsi de suite. Je reviens plus bas sur certaines de ces dimensions.

7 - T. PIKETTY, *Le capital...*, *op. cit.*, p. 47.

8 - Voir en particulier le cas des révolutions conservatrices anglo-saxonnes, analysé notamment *ibid.*, chap. 2 et 14.

9 - *Ibid.*, chap. 8 et 13.

10 - *Ibid.*, chap. 14 et 15.

11 - *Ibid.*, chap. 13. Sur la construction de l'État social et le rôle des dépenses sociales dans la réduction des inégalités et le processus de développement, voir également Peter H. LINDERT, *Growing Public: Social Spending and Economic Growth since the Eighteenth Century*, New York, Cambridge University Press, 2004.

Une histoire multidimensionnelle du capital et des relations de pouvoir

Venons-en maintenant plus précisément à la notion de capital que je développe dans cet ouvrage. J'ai tenté d'écrire une histoire multidimensionnelle du capital ainsi que des relations de propriété et de domination accompagnant les différentes formes de possessions et d'actifs. J'essaie de montrer comment les différentes métamorphoses du capital entraînent à chaque étape de nouveaux compromis sociaux et institutionnels permettant de réguler les relations entre groupes sociaux et les rapports de production. Précisons d'emblée qu'il s'agit plutôt d'une introduction à une telle histoire multidimensionnelle, car de nombreux aspects ne sont qu'esquissés dans le présent ouvrage.

Les modèles économiques unidimensionnels d'accumulation du capital, les concepts abstraits et les équations (telles que l'inégalité $r > g$, qui permet de mieux saisir certains invariants au sein de ces métamorphoses) jouent également un certain rôle dans mon analyse. Mais il ne s'agit que d'un rôle relativement modeste et limité et, selon moi, en rapport avec ce que la modélisation théorique et les équations peuvent apporter à la recherche en sciences sociales. En simplifiant le réel à l'extrême, on peut parfois espérer isoler ainsi quelques relations logiques intéressantes entre tel et tel concept abstrait. Cela peut être utile, mais uniquement à la condition de ne pas surestimer la portée de ce type d'opération abstraite, et de ne jamais perdre de vue que tous les concepts en question ne sont après tout que des constructions socialement et historiquement déterminées. Les modèles constituent un langage qui n'a d'utilité qu'à la condition qu'on les sollicite en conjonction avec d'autres formes d'expression, qui participent toutes d'un même processus délibératif et conflictuel.

Ainsi que je le note dès le premier chapitre, quand je définis les principales notions, « le capital n'est pas un concept immuable : il reflète l'état de développement et les rapports sociaux qui régissent une société donnée. [...] La frontière entre ce qui peut être possédé par des individus privés et ce qui ne peut pas l'être évolue fortement dans le temps et dans l'espace, comme l'illustre de façon extrême le cas de l'esclavage. Il en va de même pour l'air, la mer, les montagnes, les monuments historiques, les connaissances. Certains intérêts privés voudraient pouvoir les posséder, mettant parfois en avant un objectif d'efficacité, et pas seulement leur intérêt propre. Mais il n'est pas sûr du tout que ce soit là l'intérêt général¹². »

Le fait que les formes de la détention de capital et la nature des droits de propriété soient historiquement déterminées apparaît clairement lorsque j'examine l'importance de l'esclavage et du capital négrier dans les formes de richesse dans le Sud des États-Unis avant 1865, qui correspond sans doute à la forme la plus extrême de relation de propriété et de domination des propriétaires sur les autres¹³.

12 - T. PIKETTY, *Le capital...*, *op. cit.*, p. 84.

13 - *Ibid.*, chap. 4.

C'est également évident lorsque j'examine la plus faible capitalisation boursière des entreprises allemandes par comparaison à leurs homologues anglo-saxonnes¹⁴, phénomène qui doit sans doute être mis en relation avec le fait que les actionnaires outre-Rhin sont un peu moins qu'ailleurs les seuls maîtres à bord et doivent, dans une certaine mesure, partager le pouvoir avec les salariés, les collectivités régionales et les autres parties prenantes (ce qui de toute évidence n'empêche pas une certaine efficacité productive). Cela démontre de façon claire que la valeur marchande du capital et sa valeur sociale sont deux choses bien distinctes.

Plus généralement, j'essaie de montrer la multitude des formes prises par le capital et ses valorisations marchandes au cours de l'histoire, des terres agricoles au capital immobilier, professionnel, financier et immatériel moderne. Chaque type d'actif a sa propre histoire économique et politique et met en jeu des rapports de force et des compromis sociaux spécifiques. Ainsi, des mouvements de grande ampleur des prix immobiliers et du niveau des loyers, à la hausse ou à la baisse, ont joué un rôle déterminant dans l'évolution de la capitalisation immobilière au cours des dernières décennies, de même d'ailleurs qu'au cours de la première moitié du XX^e siècle¹⁵. Ces mouvements sont eux-mêmes la conséquence d'un ensemble complexe de forces institutionnelles, sociales et technologiques, au premier rang desquelles l'évolution contrastée des politiques de contrôle des loyers et des autres règles régissant les relations entre propriétaires et locataires, les transformations de la géographie économique et de la ségrégation résidentielle, et les rythmes variés du changement technique dans les secteurs de la construction et du transport par comparaison aux autres secteurs. Mais il y a d'autres exemples, et j'étudie à plusieurs reprises l'importance du capital pétrolier et sa répartition mondiale, les rapports de domination et de protection militaire qui vont avec, notamment au Moyen-Orient, ainsi que les conséquences sur les stratégies de placement financier parfois étranges des fonds souverains correspondants¹⁶.

L'hypertrophie des positions financières brutes entre pays, qui est l'une des principales caractéristiques du processus de dérégulation financière des dernières décennies, est un autre thème récurrent du livre¹⁷. J'analyse également les niveaux extrêmement élevés atteints par les actifs étrangers détenus à la fin du XIX^e et au début du XX^e siècle par le Royaume-Uni et la France, qui de fait possédaient alors une part importante du reste du monde, ce qui leur permettait de recevoir des loyers, dividendes et intérêts très substantiels (l'équivalent de la production industrielle de l'Est du pays pour la France de la Belle Époque), suffisants pour financer un déficit commercial permanent tout en continuant d'acheter une part croissante du reste du monde (ce qui n'était pas sans aiguïser les tensions entre puissances coloniales). Je compare ces niveaux avec ceux qui sont atteints en ce début de XXI^e siècle par les positions financières nettes de l'Allemagne, du Japon, de la Chine et des pays pétroliers, qui à ce jour restent nettement plus faibles, quoique en

14 - *Ibid.*, chap. 5.

15 - *Ibid.*, chap. 3 à 6.

16 - *Ibid.*, chap. 12.

17 - *Ibid.*, chap. 1, 5, 12, 15 et 16.

progression très rapide (d'où des craintes dans des pays comme la France de se retrouver un jour dans la position du possédé et non plus du possédant).

J'insiste à de nombreuses reprises sur le fait que les relations de propriété internationales sont toujours porteuses de multiples tensions, à des années-lumière des modèles théoriques apaisés des économistes, où règne l'harmonie naturelle et l'échange mutuellement profitable. De manière générale, les relations de propriété sont toujours complexes, difficiles à organiser de façon apaisée dans le cadre d'une même communauté politique : il n'est jamais simple de payer un loyer à son propriétaire et de s'accorder paisiblement sur les modalités institutionnelles entourant cette relation et sur la perpétuation d'une telle situation (d'où de multiples dispositifs visant à contrôler les loyers, allonger les baux, imposer les successions). Mais lorsqu'il s'agit d'un pays entier versant des loyers et dividendes à un autre pays, cela peut devenir encore plus tendu, et les modes de régulation sont généralement moins pacifiques. Il s'ensuit souvent des relations fondées sur la domination militaire par les possédants, ou bien, chez les possédés, des cycles politiques interminables qui voient des phases d'ultralibéralisme triomphant et d'autoritarisme alterner avec de brèves périodes d'expropriation chaotique, qui minent depuis toujours le développement de nombreux pays, en particulier en Amérique latine et en Afrique. La régulation apaisée de l'inégalité sociale et des relations de propriété constitue l'un des enjeux centraux de la construction de l'État de droit et d'une puissance publique légitime. Cela implique le développement de normes de justice et de dispositifs institutionnels complexes. Lorsque l'inégalité et la propriété sont massivement extérieures à la communauté politique considérée, cette construction peut s'en trouver durablement entravée. La rationalité économique s'accommode fort bien de la perpétuation de l'inégalité, et n'entraîne en rien la rationalité démocratique.

Le capital public, tantôt positif et tantôt négatif, en fonction notamment des cycles politico-idéologiques d'investissement public et de nationalisations, ou à l'inverse de déficit public et de privatisations, joue également un rôle central dans mon analyse de l'histoire du capital¹⁸. Dans un cas, le capital public diminue l'emprise du capital privé dans le capital national et la société ; dans l'autre, il le renforce, en ajoutant aux actifs privés les titres de la dette publique comme élément de propriété et de domination supplémentaire. J'analyse également l'importance de l'inflation dans la dynamique de la dette publique, et plus généralement le rôle de la création monétaire et des différentes opérations de redistribution du capital national opérées par les banques centrales¹⁹. Je mets l'accent sur la diversité des expériences et des trajectoires nationales en matière d'endettement public (en contrastant notamment les cas de la France et du Royaume-Uni aux XVIII^e et XIX^e siècles, puis de l'Allemagne au XX^e siècle), ce qui n'est peut-être pas inutile dans le contexte européen actuel (où les pays qui n'ont jamais remboursé leurs dettes publiques au XX^e siècle, à commencer par la France et l'Allemagne, expliquent aux pays de

18 - *Ibid.*, chap. 3 et 4.

19 - *Ibid.*, chap. 16.

l'Europe du Sud qu'il leur faudra pendant des décennies payer plus d'intérêts à leurs propriétaires qu'ils n'investissent de ressources dans leurs écoles, à la façon des Britanniques au XIX^e siècle). On observe également des phases où les évolutions sont convergentes : le capital public représentait une part significative du capital national dans la plupart des pays européens durant les décennies de l'après-guerre (entre un quart et un tiers), et il est tombé à des niveaux très bas au cours des dernières décennies (voire à un niveau négatif, comme en Italie). Ces mouvements d'endettement public et de privatisations ont favorisé dans de nombreux cas des enrichissements privés particulièrement rapides, au sein des pays développés bien sûr, mais également et surtout dans les pays postcommunistes, à commencer par la Russie et la Chine.

Tout au long du livre, je tente de montrer que l'histoire du capital est multidimensionnelle, et que chacune de ces catégories d'actifs et de possessions met en jeu une grande variété de mécanismes et de compromis institutionnels. La propriété prend de multiples formes, historiquement et socialement déterminées, qui dessinent autant de rapports sociaux. Le fait qu'il soit par ailleurs possible d'additionner toutes ces différentes formes de richesse, par exemple en utilisant les prix de marché en vigueur pour les différents actifs (à supposer qu'ils soient bien définis, ce qui n'est pas toujours clair), afin de calculer la valeur monétaire totale du stock de capital, ne change rien à cette réalité multiple. Cette opération abstraite peut être utile, par exemple pour constater qu'en dépit de toutes ces métamorphoses dans les formes du capital, cette valorisation marchande totale – exprimée en années de revenu national – semble retrouver en ce début de XXI^e siècle un niveau proche de celui qui a été observé dans les sociétés patrimoniales ayant prospéré aux XVIII^e-XIX^e siècles et jusqu'à la Belle Époque. Cela fournit un langage permettant de comparer l'importance globale de ces valorisations marchandes dans des sociétés qui sont par ailleurs très éloignées les unes des autres. Mais une telle mesure globale ne permet en aucune façon de rendre compte de la multiplicité des rapports de propriété et de production qui se nouent dans ces différentes sociétés.

L'approche que je développe dans ce livre n'est en fait qu'une introduction à une histoire multidimensionnelle du capital et des formes de possession, car de très nombreux aspects essentiels sont négligés, et d'autres encore ne sont qu'effleurés. Par exemple, comme l'écrit fort justement Nicolas Barreyre²⁰, les dimensions géographiques et spatiales du capital et les effets d'échelle mériteraient d'être approfondis : les possessions extérieures de la France et du Royaume-Uni font l'objet de multiples attentions, mais rien n'est dit sur les possessions à l'intérieur des pays, par exemple entre le Nord-Est des États-Unis et le reste du pays. Plus généralement, Alessandro Stanziani note tout l'intérêt qu'il y aurait à faire varier davantage l'échelle d'analyse, du niveau national au niveau impérial jusqu'à l'économie-monde²¹. Cela permettrait en particulier de reposer de façon plus frontale que je

20 - Nicolas BARREYRE, « Thomas Piketty en Amérique », *Annales HSS*, 70-1, 2015, p. 115-124.

21 - Alessandro STANZIANI, « Les échelles des inégalités : nation, région, empire », *Annales HSS*, 70-1, 2015, p. 103-114.

ne le fais dans le livre la question de l'impact de la colonisation sur le développement, et plus globalement les effets de l'inégalité domestique et internationale sur la construction d'une puissance publique légitime. De son côté, Katia Béguin insiste sur l'importance de la constitution de nouveaux actifs par la puissance publique à l'époque moderne, non seulement par les rentes publiques, mais également par les charges et les offices²². Cette extension publique de la propriété privée apparaît comme un accélérateur majeur de la concentration patrimoniale. Éric Monnet note avec raison que l'histoire des régimes monétaires et des opérations de redistribution du capital national opérées par les banques centrales et les autorités publiques reste très largement à écrire²³. Il présente également d'intéressantes données suggérant que la part de la masse monétaire (pièces, billets, dépôts à vue) dans le capital privé en France et au Royaume-Uni, relativement autour de 10 % en 1900-1910 comme en 2000-2010, atteint des sommets autour de 1950 (plus de 20 % au Royaume-Uni et plus de 40 % en France), ce qui doit sans doute être mis en relation avec l'effondrement du système d'intermédiation financière au milieu du siècle. Toutes ces différentes dimensions du capital, et bien d'autres encore, mériteraient d'être approfondies.

Capital financier et capital culturel : réconcilier Marx et Bourdieu

Venons-en maintenant à un autre aspect essentiel de la multidimensionnalité du capital. Tout au long du livre, je distingue deux hiérarchies sociales : celle des patrimoines et celle des revenus du travail. Bien sûr ces deux hiérarchies sont souvent étroitement reliées, et dans certaines sociétés coïncident largement. Mais elles ne sont jamais parfaitement les mêmes : les 50 % du bas (parfois désignés comme constituant les classes populaires dans le cadre de mon ouvrage, afin de fixer les idées et de permettre des comparaisons dans le temps et dans l'espace), les 40 % du milieu (les classes moyennes), les 10 % du haut (les classes aisées, au sein desquelles je distingue fréquemment les 1 % du haut, les classes supérieures), ne correspondent pas exactement aux mêmes groupes sociaux suivant que l'on considère l'une ou l'autre des deux hiérarchies. Elles sont même parfois nettement différentes, comme dans les sociétés patrimoniales traditionnelles, où les détenteurs de patrimoines importants ne s'embarrassent généralement pas de travailler et dominent l'ensemble de la société.

Surtout, dans toutes les sociétés, ces deux hiérarchies mettent en jeu des mécanismes de domination et de production des inégalités bien distincts, et potentiellement complémentaires et cumulatifs. La hiérarchie des patrimoines est déterminée par de multiples processus concourant à l'accumulation du capital immobilier,

22 - Katia BÉGUIN, « Du présent au passé : les dynamiques historiques de la richesse à l'époque moderne », *Annales HSS*, 70-1, 2015, p. 91-102.

23 - Éric MONNET, « Monnaie et capital. Contributions du *Capital au XXI^e siècle* à l'histoire et à la théorie monétaires », *Annales HSS*, 70-1, 2015, p. 35-46.

professionnel et financier, et déjà évoqués plus haut : stratégies de placement et d'investissement, règles successorales et régimes de propriété, fonctionnement des marchés financier et immobilier, et ainsi de suite. La hiérarchie des revenus du travail dépend notamment des règles et institutions concourant à la formation des salaires et des différents statuts et contrats de travail, de l'inégalité des qualifications et des relations, du fonctionnement du système éducatif et, plus généralement, de la hiérarchie du capital culturel. Ces deux hiérarchies – pour simplifier : celle du capital financier et celle du capital culturel – correspondent également à différents systèmes de discours et de justifications. L'inégalité patrimoniale traditionnelle ne cherche pas à asseoir sa domination sur le mérite ni sur une supériorité culturelle, ou tout du moins pas à titre principal. L'inégalité moderne, au contraire, entend se justifier par une idéologie fondée sur le mérite, la productivité et la vertu. Comme le note Giacomo Todeschini²⁴, ce système de justification, qui repose sur la stigmatisation du « pauvre peu méritant », et que je qualifie d'« extrémisme méritocratique²⁵ », a des origines très anciennes : on peut le faire remonter au Moyen Âge, et peut-être même à la fin de l'esclavage, du travail forcé et de la possession pure et simple des classes pauvres par les classes riches (dès lors que le pauvre devient sujet et non seulement objet, il convient de le posséder par d'autres moyens). Mais il prend à l'époque contemporaine son extension maximale²⁶.

Assisterait-on au XXI^e siècle à l'émergence d'un nouveau modèle inégalitaire, combinant un retour des inégalités patrimoniales et capitalistiques du passé avec des formes extrêmes de domination fondées sur le capital culturel et symbolique, et sur la culpabilisation des perdants ? Telle est en tout cas l'une des hypothèses que je forme dans mon ouvrage. Je note en particulier l'hypocrisie béante des discours méritocratiques contemporains. Par exemple, le revenu moyen des parents des étudiants de l'université Harvard correspond actuellement au revenu moyen des 2 % des Américains les plus aisés. En France, les filières éducatives les plus élitistes recrutent dans des bassins sociaux à peine plus larges, et on y investit sans sourciller trois ou quatre fois plus de ressources publiques par étudiant que dans les filières ouvertes au tout-venant²⁷. Outre cet accès privilégié au capital culturel et symbolique,

24 - Giacomo TODESCHINI, « Servitude et travail à la fin du Moyen Âge. La dévalorisation des salariés et les pauvres 'peu méritants' », *Annales HSS*, 70-1, 2015, p. 81-90.

25 - T. PIKETTY, *Le capital...*, *op. cit.*, chap. 11, 12 et 13.

26 - Une expression particulièrement nette nous est donnée par cette incroyable déclaration d'Émile Boutmy, qui, en 1872, crée l'École libre des sciences politiques (communément appelée Sciences Po) en lui donnant une mission claire : « Contraintes de subir le droit du plus nombreux, les classes qui se nomment elles-mêmes les classes élevées ne peuvent conserver leur hégémonie politique qu'en invoquant le droit du plus capable. Il faut que, derrière l'enceinte croulante de leurs prérogatives et de la tradition, le flot de la démocratie se heurte à un second rempart fait de mérites éclatants et utiles, de supériorité dont le prestige s'impose, de capacités dont on ne puisse pas se priver sans folie » (*Ibid.*, p. 782).

27 - *Ibid.*, p. 779-780. Contrairement à ce que semble indiquer Laurent THÉVENOT, « Vous avez dit 'capital' ? Extension de la notion et mise en question d'inégalités et de pouvoirs de domination », *Annales HSS*, 70-1, 2015, p. 69-80, je ne crois pas à l'idée d'égalité d'opportunités, qui est le plus souvent un leurre permettant aux élites d'avoir

les groupes dirigeants ont accru au cours des dernières décennies leur capacité à se verser des rémunérations extravagantes, faute d'un contre-pouvoir syndical et fiscal adéquat²⁸.

Cette combinaison des effets du capital financier et du capital culturel constituerait une nouveauté à cette échelle, en particulier par comparaison à la période de l'après-guerre, où les inégalités patrimoniales jouaient un rôle moindre, à la suite des bouleversements militaires, politiques et sociaux des années 1914-1945. Comme le note fort justement Alexis Spire²⁹, c'est précisément à ce moment, dans les années 1960, que Pierre Bourdieu développe son analyse des nouvelles formes de domination fondées sur le capital culturel et symbolique. Ces analyses n'ont évidemment rien perdu de leur pertinence en ce début de XXI^e siècle, bien au contraire. Simplement, elles se combinent maintenant avec un retour du capital immobilier et financier à un niveau comparable à celui qui est observé à la fin du XIX^e siècle et au tout début du XX^e siècle. Pour comprendre les rapports de production et de pouvoir au XXI^e siècle, il faut, me semble-t-il, combiner les analyses de Marx et celles de Bourdieu, afin de développer une véritable économie politique et historique du capital et des inégalités entre classes sociales.

La régulation du capital et le changement institutionnel

L'une des principales faiblesses de mon ouvrage est sans doute que je n'analyse pas suffisamment les conditions sociales et politiques du changement institutionnel. Comme le note Jean-Yves Grenier³⁰, les transformations des normes sociales apparaissent souvent comme exogènes et extérieures à mon analyse. Je tente de montrer que les transformations des représentations et des systèmes de croyances mettent en jeu à la fois la courte et la longue durée, mais cette analyse gagnerait sans nul doute à être approfondie.

J'insiste en particulier sur le rôle des chocs politiques violents (guerres, révolutions, crises économiques), ainsi que sur celui des apprentissages plus longs et des effets croisés d'identités nationales dans les perceptions de l'inégalité et de l'économie. En France, c'est l'une des Chambres les plus à droite de l'histoire de la République, le Bloc national, qui vota au début des années 1920 l'impôt lourdement progressif sur les plus riches (avec des taux atteignant 60 % sur les plus hauts revenus), alors que ces mêmes groupes politiques refusaient obstinément jusqu'à l'été 1914 l'adoption d'un impôt sur le revenu à 2 %. L'idéologie selon laquelle la France, pays de petits propriétaires devenu égalitaire grâce à la

à traiter de l'égalité des conditions. Sans doute n'ai-je pas été suffisamment clair sur ce point dans mon ouvrage, d'où certaines incompréhensions.

28 - Voir T. PIKETTY, *Le capital...*, *op. cit.*, chap. 8 et 14, en particulier p. 822-827.

29 - Alexis SPIRE, « Capital, reproduction sociale et fabrique des inégalités », *Annales HSS*, 70-1, 2015, p. 61-68.

30 - Jean-Yves GRENIER, « Dynamique du capitalisme et inégalités », *Annales HSS*, 70-1, 2015, p. 7-20.

Révolution, n'avait pas besoin d'un impôt progressif et spoliateur (contrairement par exemple au Royaume-Uni aristocratique et inégalitaire) jouait un rôle important dans ce refus, ou tout du moins dans le dispositif intellectuel permettant de le justifier. Les données successorales démontrent pourtant sans ambiguïté que la concentration du capital atteignait des niveaux extrêmes dans la France de 1914, peu différents de ceux qui sont observés au même moment au Royaume-Uni, ou bien dans la France de 1789. La nature du capital s'était totalement transformée (les fortunes terriennes étaient devenues immobilières, manufacturières, financières, internationales), mais le degré de concentration n'était guère différent de ce qu'il était sous l'Ancien Régime, preuve s'il en est que l'égalité formelle face au droit de propriété et au marché ne suffit pas à conduire à l'égalité tout court. Si les élites républicaines françaises acceptent bon gré mal gré de changer totalement leur point de vue sur la progressivité fiscale au début des années 1920, ce n'est pas seulement du fait du choc humain et financier causé par la guerre : c'est aussi que la révolution bolchevique et les mouvements sociaux ont totalement transformé le paysage intellectuel et politique.

De façon différente, je tente de montrer que les révolutions néoconservatrices des années 1980 se nourrissent de la crise des années 1970 et de la fin de la croissance exceptionnelle de l'après-guerre, mais aussi et peut-être surtout d'une peur du déclassement, ou tout du moins d'un rattrapage par les vaincus de la guerre, très présente aux États-Unis et au Royaume-Uni à ce moment-là, et que Ronald Reagan et Margaret Thatcher savent utiliser pour annoncer le retour à un capitalisme pur, débarrassé des éléments d'État social et fiscal ramollissant imposés par les interventionnistes à l'issue de la Grande Dépression et de la Seconde Guerre mondiale.

Comme le note fort justement Nicolas Delalande, le rôle des mouvements longs et souterrains dans ces transformations aurait dû être davantage souligné³¹. Par exemple, il ne faut pas sous-estimer le rôle des débats d'idées à la fin du XIX^e et au début du XX^e siècle au sujet de l'impôt progressif, débats qui ont en quelque sorte préparé le terrain. Il me semble toutefois que sans les guerres, les révolutions et les mouvements sociaux, les élites politiques et économiques auraient sans doute continué pendant longtemps encore à déployer de vastes ressources argumentatives et médiatiques pour s'opposer à toute progressivité substantielle, en France comme dans les autres pays. Il n'est pas non plus interdit de considérer que l'inégalité et les tensions sociales extrêmes qui caractérisent les sociétés européennes du XX^e siècle ont pu contribuer à la montée du nationalisme et à la guerre elle-même, qui ne doit sans doute pas être considérée comme un événement exogène à la dynamique socio-économique d'accumulation et de répartition du capital lors des décennies précédentes.

Compte tenu du rôle essentiel joué par les crises, les révolutions et les mouvements sociaux dans l'histoire des inégalités au cours des siècles écoulés, il serait étonnant qu'il n'en aille pas de même à l'avenir. L'avènement de l'État social et fiscal moderne, qui a permis durant le XX^e siècle de développer une logique de

droits sociaux fondamentaux qui a profondément altéré la logique du système capitaliste, n'a pas été le produit d'un paisible processus électoral. Je ne cherche pas dans mon livre à étudier les formes que prendront les mobilisations sociales et les retournements politiques de l'avenir, mais je pars du principe qu'ils joueront un rôle essentiel. J'espère également que la démocratisation du savoir économique peut contribuer à ce processus plus général de démocratisation de l'économie et de la société. A. Spire note que le projet de démocratie économique et fiscale que je défends ne peut s'accomplir pleinement sans un changement du système de représentation politique lui-même³², et je souscris pleinement à cette idée. Ce sont les institutions démocratiques qui doivent être en permanence réinventées. Par exemple, il est rigoureusement impossible dans le cadre des institutions européennes actuelles de mettre en place des politiques de justice fiscale au niveau européen, pour la bonne et simple raison que les décisions fiscales sont prises suivant la règle de l'unanimité. C'est pourquoi il est essentiel de débattre de l'organisation concrète de la démocratie, à l'échelon local comme à l'échelle européenne³³.

Une autre limite importante de ce livre tient au fait que je n'analyse pas suffisamment les possibilités d'évolution des formes de propriété elles-mêmes. J'insiste surtout sur l'État social et sa logique de droits, et sur l'impôt progressif sur le revenu et sur le capital. Il est à noter que l'impôt progressif sur le capital, correctement appliqué, constituerait un dépassement relativement profond du capitalisme et de la propriété privée, puisqu'il transformerait cette dernière en une réalité temporaire et non plus permanente, en particulier pour les possessions les plus importantes, qui pourraient se voir imposer à des taux très significatifs (par exemple 5 % ou 10 % par an, voire davantage, suivant les taux de reproduction observés et l'objectif social souhaité). Il s'agit en quelque sorte de l'équivalent d'une réforme agraire permanente. La transparence financière qui devrait accompagner un véritable impôt progressif sur le capital peut en outre contribuer de façon centrale à une réappropriation démocratique du capitalisme. Il reste que je n'étudie pas assez la façon dont de nouvelles formes de propriété et de gouvernance participative, intermédiaires entre la propriété privée (qui doit elle-même être démocratisée, grâce à une participation accrue des salariés à l'exercice du pouvoir économique) et la propriété publique (qui doit continuer de jouer son rôle dans de nombreux secteurs, ce qui n'est pas simple lorsque les dettes publiques dépassent les maigres actifs publics), pourraient se développer à l'avenir, par exemple dans l'éducation, la santé ou encore les médias³⁴.

Je conclus ainsi le dernier chapitre de mon livre : « Sans réelle transparence comptable et financière, sans information partagée, il ne peut exister de démocratie économique. À l'inverse, sans droits réels d'intervention dans les décisions (comme

32 - A. SPIRE, « Capital, reproduction sociale... », art. cit., p. 67.

33 - T. PIKETTY, *Le capital...*, op. cit., p. 915-923.

34 - À ce sujet, voir Julia CAGÉ, *Sauver les médias. Capitalisme, financement participatif et démocratie*, Paris, Éd. du Seuil, 2015.

des droits de vote pour les salariés dans les conseils d'administration), la transparence ne sert pas à grand-chose. L'information doit nourrir des institutions fiscales et démocratiques ; elle n'est pas un but en soi. Pour que la démocratie parvienne un jour à reprendre le contrôle du capitalisme, il faut d'abord partir du principe que les formes concrètes de la démocratie et du capital sont encore et toujours à réinventer³⁵. » Le fait que je n'explore pas plus avant ces nouvelles formes est sans doute la principale raison pour laquelle mon livre n'est au mieux qu'une introduction à l'étude du capital au XXI^e siècle.

Thomas Piketty
EHESS
et École d'économie de Paris

